

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01196

Numéro SIREN : 507 502 664

Nom ou dénomination : S2E ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2018 sous le numéro de dépôt 3794

Désignation de l'entrepriseSARL S2E ENERGIE

Néant☐*

Adresse de l'entreprise1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE13290 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET *50750266400042

Durée de l'exercice en nombre de mois *12

Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122017	31122016
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
	Total général (I+II)	110	112		
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		260 000	260 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		7 426	5 769
	Réserves réglementées*	130		94 928	63 435
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		31 744	33 150
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		394 098	362 354
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		46	50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 038	971
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	38 000	45 732	128 356
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		47 816	129 377
Total général (I + II + III)		180		441 915	491 731
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	27 200
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 7							Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 6							Néant ☐ *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210													
	Production vendue	{	biens			et livraisons intracommunautaires	215			214										
			services *																	
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218	89 004							89 495				
	Production immobilisée *							222												
	Subventions d'exploitation reçues							224												
	Autres produits							226												
	Autres produits							230								0				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	89 004							89 495					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234												
	Variation de stock (marchandises) *							236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240												
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	10 367							8 788				
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 515)			244	3 445							3 331				
	Rémunérations du personnel *							250	24 000							24 000				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	9 085							8 567				
	Dotations aux amortissements *							254	4 223							4 223				
	Dotations aux provisions							256												
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	0							293				
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)							264	51 121							49 202					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	37 884							40 293					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)			280												
	Produits exceptionnels				(IV)			290	173											
	Charges financières				(V)			294												
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	38											
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
Impôts sur les bénéfices *				(VII)			306	6 274							7 143					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	31 744							33 150					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	31 744							314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318	154											
	Provisions non déductibles *							322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324	6 504											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330	1 702								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999												
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997												
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Basins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991			Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			350			
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346										
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	40 104							354					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	40 104							372					

31/12/2017

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	4
Permanence ou changement de méthodes	4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	4
Etat des amortissements	4
Etat des provisions	5
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des amortissements	5
Produits à recevoir	5
Charges à payer	5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	6
-----------------------------------	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	6
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 441 914.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 89 004.45 Euros et dégageant un bénéfice de 31 744.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	327
Total	327

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46
Total	46

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	88 104
TRAVAUX	900
Total	89 004

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	19 072	462		464		466	19 072		19 072
	Autres immobilisations corporelles	470	1 223	472		474		476	1 223		1 223
Immobilisations financières		480	108 498	482	27 200	484		486	135 698		135 698
TOTAL		490	128 793	492	27 200	494		496	155 993		155 993

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	12 396	552	3 815	554		556	16 211
Autres immobilisations corporelles		560	662	562	408	564		566	1 070
TOTAL		570	13 058	572	4 223	574		576	17 281

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

MISSION DE PRÉSENTATION - VOIR L'ATTESTATION D'EXPERT COMPTABLE EN EUROS.

FIDUCIAIRE PMA

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	9 085
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 546
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	859
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL S2E ENERGIE				Néant ☒ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023		
Période de référence		024	160				
Date de cessation							
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 0 7 5 0 2 6 6 4 0 0 0 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL S2E ENERGIE

ADRESSE (voie) 1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE EUROPARC DE PICHAURY BAT B4

CODE POSTAL 13290 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	260 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique LE MAGUER Prénom(s) SANDRINE
Nom marital LECOMTE % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 130 000
Naissance : Date 190175 N° Département 17 Commune ROCHEFORT Pays
Adresse : N° 115 Voie ROUTE DE BOUC BEL AIR
Code postal 13080 Commune LUYNES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LECOMTE Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 130 000
Naissance : Date 060176 N° Département 78 Commune MEULAN Pays FRANCE
Adresse : N° 115 Voie ROUTE DE BOUC BEL AIR
Code postal 13080 Commune LUYNES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

5 0 7 5 0 2 6 6 4 0 0 0 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL S2E ENERGIE

ADRESSE (voie)

1330 AV JRGG DE LA LAUZIERE EUROPARC DE PICHAURY BAT B4

CODE POSTAL

13290

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique

SAS

Dénomination

SAS LES EAUX VIVES DE COURTERON

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 4 4 2 7 5 8 8

% de détention

49.99

Adresse :

N°

1330

Voie

AV JRGG DE LA LAUZIERE

Code postal

13290

Commune

AIX EN PROVENCE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

SARL LEVC CONSOLATION

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

42.10

Adresse :

N°

5

Voie

RUE DU DOCTEUR MOURRAS

Code postal

25000

Commune

BESANCON

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2018**

S2E Energie

Société à responsabilité limitée

Au capital de 260.000 Euros

Europarc de Pichaury, Bât B4 - 1330 Avenue JRGG de la Lauzière - 13290 Aix en Provence

507 502 664 RCS AIX EN PROVENCE

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit 31.744,40 euros, de la manière suivante :

- la dotation de la réserve légale : 1.587,22 euros

- réserve facultative : 30.157,18 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du fait qu'aucun dividende n'ait été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Le Gérant

M. Lecomte Sébastien

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) Sébastien Lecomte

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom:

prénom:

adresse ou dénomination:

.....

adresse du siège:

.....

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature

Sébastien LECOMTE
